



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

112° CONSEIL D'ADMINISTRATION (24 MARS 2026)

LE MINISTRE DES TRANSPORTS REAFFIRME LE RÔLE STRATÉGIQUE – 5ÈME HACKATHON EUROPÉEN – BUDGET RECTIFICATIF N°1 - ADOPTION DE CONVENTIONS ET AVENANTS

Paris, le 24 mars 2026 – Franck Leroy a présidé la 112^{ème} séance du Conseil d'administration de l'Agence de financement des infrastructures de transport de France (AFIT France), en présence de M. Philippe TABAROT, ministre des Transports, de Mme Corinne BLANQUART, présidente de l'Université Gustave Eiffel, et de M. David VALENCE, président du Conseil d'orientation des infrastructures.

1. Le ministre des Transports réaffirme le rôle stratégique de l'AFIT France pour financer les mobilités de demain

M. Philippe TABAROT, ministre des Transports a participé au Conseil d'administration du 24 mars 2026.

Il a salué l'engagement des administrateurs en faveur des mobilités et a rappelé avoir fait de la sauvegarde et du renforcement de l'Agence une priorité, après les incertitudes de 2025. Il a également souligné la mobilisation du président Franck LEROY, du président du conseil d'orientation des infrastructures, David VALENCE et de l'ensemble des membres du Conseil d'administration.

« L'AFIT France est un acteur central de notre politique d'investissement en matière de transports. Nous devons lui garantir des moyens pérennes et à la hauteur des enjeux, pour accompagner dans la durée la modernisation de nos réseaux sur l'ensemble du territoire. »

Philippe TABAROT, ministre des Transports

Le ministre a réaffirmé le rôle structurant de l'AFIT France, garante de la visibilité et de la prévisibilité des engagements financiers de l'État, au service de projets inscrits dans le temps long.

Il a enfin indiqué que les priorités de régénération et de modernisation des réseaux, identifiées dans le cadre d'Ambition France Transports, trouvent leur traduction dans le projet de loi-cadre relatif au développement des transports,

actuellement examiné au Sénat, puis décliné en lois de programmation mises en œuvre par l'AFIT France.

2. 5ème édition du Hackathon européen : l'innovation étudiante éclaire les mobilités de demain

La matinée était marquée par la 5^e édition du Hackathon européen qui a réuni 46 étudiants issus d'universités françaises et européennes autour d'un défi commun : « Quels infrastructures et services pour répondre au besoin de mobilité dans les territoires peu denses ? »

Ouvert par le ministre des Transports, Philippe TABAROT, aux côtés du président de l'AFIT France, Franck LEROY, et de la présidente de l'Université Gustave Eiffel, Corinne BLANQUART, cet événement, coorganisé avec l'UGE, s'inscrit dans un partenariat engagé depuis 2021 pour soutenir l'innovation, la recherche et l'implication des jeunes générations dans les politiques de transport.

En croisant les approches académiques, territoriales et opérationnelles, le hackathon constitue un espace unique de dialogue entre étudiants, acteurs publics et décideurs, au service d'une réflexion renouvelée sur les mobilités.

Les projets, présentés devant un jury associant élus, experts et responsables institutionnels, ont illustré la capacité des jeunes Européens à proposer des réponses concrètes aux enjeux d'accès à l'emploi, aux soins ou encore de transition écologique dans les territoires ruraux.

En annonçant les lauréats, Franck LEROY, président de l'AFIT France et du jury, a souligné que « *Ce hackathon européen illustre pleinement la capacité de la jeunesse à proposer des solutions innovantes face aux défis des mobilités, notamment dans les territoires peu denses. Pour l'AFIT France, c'est aussi une manière concrète de nourrir la réflexion publique, en croisant les regards européens, académiques et opérationnels.* »

Deux équipes ont été désignées lauréates ex aequo :

- **VIRA**, dédiée aux services de mobilité en zones rurales ;
- Careloop, une plateforme facilitant l'accès aux soins grâce à une meilleure coordination des mobilités.

Pour en savoir plus : [ici](#)

3. Adoption du budget rectificatif n°1 pour 2026

Le 112^e Conseil d'administration s'est tenu à la suite de la promulgation de la loi de finances pour 2026, le 19 février dernier, mettant fin à la période de

gestion sous le régime des « services votés ». Sa mise en œuvre nécessitait un ajustement du budget initial de l'AFIT France, adopté lors du Conseil d'administration du 22 décembre 2025.

Dans ce cadre, l'Agence a adopté son budget rectificatif n°1, portant les **autorisations d'engagement (AE) à 3 572 M€ (+171 M€)**, les crédits de paiement (CP) à **3 712 M€ (-45 M€)** et les recettes à **3 672 M€ (-85 M€)**.

4. Adoption de conventions, d'avenants, d'un marché

Conformément au budget rectificatif n°1, les administrateurs ont pu, lors de cette séance, adopter **4 conventions et 4 avenants** pour un montant total de près de 1,73 Md€ d'autorisations d'engagement, dont notamment :

Un avenant de **1 319M€** à la convention de financement tous modes de transport au bénéfice des fonds de concours mis en œuvre dans le cadre du programme 203 « Infrastructures et services de transport » ;

Une convention de 50 M€ relative au **programme national ponts (PNP)**, désormais financé par l'AFIT France, vise à accompagner les communes de moins de 10 000 habitants et disposant de ressources limitées. Mis en œuvre par le **CEREMA**, ce dispositif permet de recenser, surveiller et financer les études et travaux nécessaires à la **réparation ou à la reconstruction des ouvrages d'art** les plus dégradés, afin de **garantir la sécurité des usagers** et la **continuité des dessertes locales**. Son inscription au budget 2026 de l'Agence marque une étape importante dans sa pérennisation et son renforcement.

Le relevé des délibérations approuvées est accessible sur le site internet de l'Agence, rubrique [« L'AFIT France / Conseil d'administration »](#).

5. Agenda

La prochaine séance du Conseil d'administration est prévue dans l'après-midi du **27 mai**.

Une journée [Mai à vélo](#) sera organisée **sous le pilotage de la DGITM** avec la participation de l'eurodéputée, Mme Fabienne KELLER et l'AFIT France, le 20 mai 2026 au Parlement européen (Strasbourg). Il sera l'occasion pour les lauréats du Hackathon européen de présenter leurs projets.

Sur l'AFIT France : L'AFIT France a pour mission de garantir la mise en œuvre, sur le temps long, des investissements en faveur des infrastructures de transport et en particulier la régénération et la modernisation du patrimoine de l'État ; mettre en commun les ressources financières en provenance des modes carbonés (route, aérien) pour concourir, au nom de l'État, au financement des investissements dans les infrastructures de transport routières, ferroviaires, fluviales, portuaires et transports du quotidien ainsi que dans le matériel roulant ferroviaire (TET) ; assurer la transparence, la fiabilité et la prévisibilité des financements, ainsi que la

souplesse nécessaire compte tenu des aléas inhérents à la concrétisation des projets d'infrastructures de transport.

Fin 2025, les financements consentis et restant à payer s'élevaient à 15,35 milliards d'euros. En 2026, le budget de l'Agence est de 3,7 milliards d'euros.

L'AFIT France est administrée par un Conseil d'administration dont le président est nommé par le Président de la République. Les ressources de l'Agence proviennent de recettes affectées issues des mobilités carbonées : taxes sur les carburants et le transport aérien, taxe et redevance versées par les sociétés concessionnaires d'autoroutes et amendes des radars automatiques.

Pour en savoir plus : www.afit-france.fr. Vous y trouverez notamment : les rapports d'activité, les budgets, les communiqués de presse ainsi que le relevé des délibérations de chaque Conseil d'administration.

Service presse de Philippe Tabarot, ministre des Transports

Tél : 01 40 81 12 28

Mél : presse.mt@transportsgouv.fr

Service presse du ministère des Transports

Tél : 01 40 81 18 07

Mél : presse@transportsgouv.fr

Contact presse de l'AFIT France

Tél : 01 40 81 72 78

Mél : katrin.moosbrugger@afit-france.fr